

RECYCLAGE A L'HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre non électrique et opérations électriques élémentaires

(NF C 18-510)

OBJECTIFS

Connaitre son rôle et ses limites d'intervention

Identifier les risques électriques associés à son intervention et au niveau visé

Mettre en œuvre les équipements de protection adaptés

Appliquer les procédures et les consignes de sécurité associés aux opérations de travail



PUBLIC

- Toute personne qui dirige ou exécute des travaux d'ordre non électrique (peinture, relevé de compteurs, nettoyage, gardiennage...) dans un local réservé aux électriciens ou dans un environnement électrique
- Toute personne autorisée à manœuvrer un disjoncteur ou un interrupteur dans un environnement électrique (armoires, coffret, local électrique).
- Toute personne amenée à raccorder des prises de courant, des interrupteurs, des chauffe-eau... et/ ou remplacer des fusibles, des lampes et tout cela hors tension et dans un environnement protégé des chocs électriques.



PRÉREQUIS

- Avoir suivi et validé la formation initiale de même niveau que celle du recyclage



DURÉE



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre apports théoriques, analyse des documents, mise en situation et d'échanges d'expériences entre l'intervenant et les stagiaires
- Travaux pratiques sur des platines électriques
- Animation par un intervenant spécialisé dans la prévention du risque électrique



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Contrôle des connaissances pratiques permettant la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur



STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 à 8 stagiaires

PRATIQUE PROFESSIONNELLE	NIVEAU D'HABILITATION	DURÉE DE FORMATION
Si la personne a besoin seulement d'accéder à un local électrique pour exécuter des travaux d'ordre non électrique	B0/H0V exécutant	1 jour
Si la personne a besoin seulement d'accéder à un local électrique diriger des travaux d'ordre non électrique	B0/H0V chargé de chantier	1 jour
Si la personne a besoin d'accéder à un local électrique pour exécuter ou diriger des travaux d'ordre non électrique et pour manœuvrer un disjoncteur	B0/H0V/BE manœuvre	1.5 jour
Si la personne a besoin d'accéder à un local électrique pour exécuter ou diriger ses travaux d'ordre non électrique et pour manœuvrer un disjoncteur et pour effectuer des raccordements et des remplacements électriques	B0/H0V/BE manœuvre/BS	1.5 jour

CONTENU DE LA FORMATION

Tronc Commun :

- Retour d'expérience
 - Analyse des accidents et presque accidents
 - Pratiques professionnelles
- Le risque électrique et sa prévention
 - Dangers et effets du courant électrique
 - Les moyens de prévention
 - Les équipements de protection individuel et collectif
 - Niveau d'habilitation
 - Rôle des habilités
 - Conduite à tenir en cas d'accident

Module spécifique concernant le niveau d'habilitation visé

Définition et objectifs de l'habilitation électrique

Reconnaissance par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique. L'habilitation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage.

Objectifs : Former les personnels en vue de l'habilitation électrique conformément aux obligations du décret 2010-1118 et de la norme NF C 18-510.